

Le 8 octobre 2020, à 15 h 30

Les renseignements ci-dessous peuvent être modifiés sans préavis.
Les changements par rapport à la dernière mise à jour sont surlignés.

Mise à jour du 8 octobre 2020.

État de la situation (en chiffres)	Cas confirmés : 15	Guérisons : 15	Tests négatifs : 3 472	Attente de résultat : 74	Tests effectués : 3 561
------------------------------------	--------------------	----------------	------------------------	--------------------------	-------------------------

État d'urgence : L'état d'urgence a été déclaré le 27 mars 2020 et a été prorogé.

Soins de santé

- Nous sommes en train d'examiner les avantages et les limites de la version actuelle de l'application Alerte COVID du gouvernement du Canada à l'intérieur du territoire, ainsi que son mode de fonctionnement dans d'autres administrations canadiennes.
- Un nouveau test diagnostique de COVID-19 basé sur la salive mis au point en C.-B. pourrait être utilisé au Yukon dans un proche avenir.
- Le Centre d'évaluation respiratoire a changé de nom et s'appelle dorénavant le Centre de dépistage COVID-19. Ses heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 18 h, du lundi au dimanche. Il n'est plus nécessaire d'être envoyé au Centre par un professionnel de la santé pour pouvoir passer un test de dépistage de la COVID-19.
- De nouveaux critères symptomatiques ont été établis pour déterminer quand les enfants ne doivent pas aller à l'école ou à la garderie : <https://yukon.ca/fr/news/le-16-septembre-2020-le-point-sur-la-covid-19>
- Afin d'aider les personnes à risque au Yukon à faire face à la pandémie, des services en ligne de santé mentale et de soutien social sont mis à la disposition des populations vulnérables.

Déplacements et frontières

- Depuis le 1er octobre, le personnel affecté aux frontières terrestres qui travaillait 24 heures sur 24 sera dorénavant en poste de 9 h à 18 h aux postes frontaliers de la route de l'Alaska et de l'intersection de la route 37.
 - Les voyageurs qui arrivent en dehors de ces heures auront l'obligation d'arrêter à un kiosque en bordure de la route.
 - Les personnes qui ont voyagé à l'extérieur de la C.-B., des T.N. O. ou du Nunavut devront signer une déclaration et fournir leur plan d'isolement volontaire, ainsi qu'un numéro de téléphone.
 - Remplir cette déclaration est une obligation légale.
- Le Canada et les États-Unis ont convenu de garder leur frontière fermée aux déplacements non essentiels jusqu'au 21 septembre.
- Les résidents de la Colombie-Britannique, du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont autorisés se rendre d'une à l'autre de ces régions sans avoir à s'isoler pendant 14 jours.
- Le port du masque est obligatoire dans les aéroports du Yukon et le gouvernement canadien exige que soit vérifiée la température de tous les passagers.

Entreprises et aides financières

- Le premier ministre du Yukon, les membres du Conseil des ministres, le grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon et les chefs des Premières nations se sont réunis à l'occasion du Forum du Yukon. Les dirigeants ont discuté de nombreux dossiers, y compris celui de la COVID-19 : <https://yukon.ca/fr/news/yukon-forum-discussions-include-health-and-social-services-reforms-and-covid-19-economic>
- Le premier Budget supplémentaire des dépenses 2020-2021 prévoit des mesures de soutien pour aider la population et les entreprises du Yukon à faire face à la crise de la COVID-19 : <https://yukon.ca/fr/news/economy-remains-resilient-supports-yukoners-continue>

Application de la loi et autres directives

- Les lignes directrices sur les sports de contact sont disponibles sur yukon.ca : <https://yukon.ca/fr/news/le-26-aout-2020-le-point-sur-la-covid-19>.
- Si vous croyez que quelqu'un a enfreint une ordonnance en vertu de la Loi sur les mesures civiles d'urgence, vous pouvez le signaler en remplissant un formulaire en ligne : <https://yukon.ca/fr/sante-et-bien-etre/covid-19/covid-19-frontieres-et-deplacements/signalement-des-infractions-aux>.
- Le gouvernement du Yukon recevra jusqu'à 4,16 millions de dollars du nouveau Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral. Cette somme devrait permettre d'améliorer la sécurité des élèves et des membres du personnel tout au long de l'année. <https://yukon.ca/fr/news/financement-tres-apprecie-pour-une-rentree-scolaire-sans-danger>
- Pour toute question sur l'application de la loi, écrivez à covid19enforcement@gov.yk.ca ou téléphonez au 1-877-374-0425.